

## Non aux reculs sociaux ! Oui aux progrès et aux augmentations de salaires !

### CSE Extra du 13 Juin

La direction a programmé le samedi 22 Juin en H + modulation collective pour ceux du système 1. La raison invoquée est une soi-disant perte de véhicules, liée à des pannes, dans les différentes usines. La direction programme des productions supplémentaires quotidiennes de 308 et a le culot de prétendre avoir perdu 250 véhicules suite à des pannes. Pour la CGT, les salariés ne sont pas responsables des pannes et ils n'ont pas à en supporter les conséquences.

**La CGT a rappelé qu'il appartient à la direction d'embaucher en CDI et d'investir dans les capacités de production. Nous avons donc donné un avis défavorable pour cette séance de travail supplémentaire.**

### Transports !



Le mercredi 5 juin, nous avons débuté une large consultation auprès des salariés qui prennent les bus pour venir à l'usine. Déjà, de nombreuses inquiétudes nous sont remontées : « pas de permis, comment vais-je venir au travail » « pas assez de salaires pour acheter une deuxième voiture » « comment je fais, sans permis, pour venir bosser... » Voici quelques exemples de mots écrits dans les cahiers de revendications. Nous vous rappelons que les cahiers sont disponibles auprès de vos délégués CGT de chaque secteur de l'usine.

Nous devons réfléchir ensemble pour donner une suite à cette consultation, pour faire reculer la direction sur ce mauvais projet de suppression de lignes de bus pour plus de flexibilité horaire dans chaque secteur.

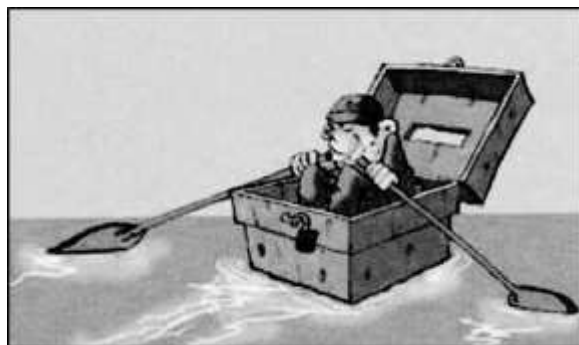
**La CGT remontera toutes vos doléances à la direction et vous rendra compte des réponses de cette direction qui ne prend pas en compte, une fois de plus, nos vies persos et qui va à contrecourant de l'écologie, et de la sécurité.**

### Inondation au Montage

A HC1, dans la nuit du 5 au 6 juin, vers 0H30, en l'absence de GEODIS, la direction a fait évacuer par l'équipe de nuit de CPL des conteneurs de volets T9 non conformes avec une remorque 5 tonnes.

Mais, GEODIS utilise une remorque adaptée, par contre la remorque 5 tonnes de CPL, plus haute de dix centimètres ne l'était pas et lors de l'évacuation, le haut des conteneurs a heurté les tuyaux de sprinklers provoquant l'inondation des ateliers de HC1 et MV1.

L'eau au sol, sur des machines et des installations électriques, a exposé à des risques graves les salariés de ces ateliers et ceux qui sont intervenus.



**La CGT dénonce l'absence de procédure et de moyens efficaces pour garantir la sécurité des salariés.**

**La CGT a aussi interpellé la direction sur les risques du transport de lignes d'échappement avec une remorque qui frôle les canalisations au système 2.**

### Sochaux 2022 ?



Ne jamais commencer  
un projet sans avoir  
toutes les ressources nécessaires !

Depuis l'annonce du projet Sochaux 2022, la CGT ne cesse de poser des questions sur les plans de la direction pour l'usine de futur. La CGT considère qu'il est légitime que les salariés qui sont les premiers concernés par les conséquences du projet de la direction « Sochaux 2022 » soient informés de tous les tenants et aboutissants. Pour la direction, toujours la même réponse « nous n'avons pas encore tous les chiffres, tous les paramètres. »

☺ PQSR : pas de question sans réponses. Bon ben, du coup, ça dépend du sujet.

**A bon entendeurs !**

## FCSM trop populaire !



La responsable des partenariats du groupe PSA, a récemment déclaré à propos du FCSM et d'un éventuel retour du groupe PSA au sein du club : « *le football est un sport qui ne va pas avec nos valeurs. Il véhicule des valeurs populaires et nous essayons de monter en gamme. Ce n'est pas d'actualité.* » pour conclure « *En 2016 nous avons décidé de tout concentrer sur le tennis, qui va le mieux avec nos valeurs, qui est international, qui touche tant les hommes que les femmes* ».

Un manque de considération de cette personne, envers l'histoire de ce club, mais aussi envers la clientèle PSA, qui n'est pas issue que d'un milieu aisé, mais bien de tous les horizons.

Nous lui rappelons aussi que le football est aussi international, preuve en est, la coupe du monde de football Féminin a lieu en France cette année.

**Pas grave Isabel, c'est ce qu'en tennis on appelle un revers. Pour la médaille, c'est sûr que ce n'est pas celle du dialogue social ... encore une fois pour PSA.**

**Toute ressemblance de l'image avec une personne ou des personnes existantes ou ayant existés est purement fortuite ☺**

## PME Nouvelle entité intermédiaire

La direction a annoncé la création d'une nouvelle entité dénommée PME pour « **Process Manufacturing Engineering** ». Pour les sites PSA en France, 1470 salariés de DQI vont être extraits pour rejoindre la DI. Pour le site de Sochaux Belchamp qui sera le plus impacté, cela concerne 480 salariés à Sochaux et 28 sur Belchamp. Pour Opel, même réorganisation avec le même nombre de salariés.

Cette organisation du travail existait avant. Pour la direction, le but serait de créer une synergie plus forte lors des prochains lancements de véhicules, mais cette réorganisation a principalement comme objectif de faire un gain de 100€ par véhicule produit. Un petit pas quand on sait que l'objectif à terme est de faire plus de 600€ d'économie par véhicule.

Pour la direction, cela n'aura aucun impact sur les conditions de travail ; mais à terme, une fois que les process seront bien définis dans tout le groupe, maintenir un tel effectif (en comptant Opel) dans une entité intermédiaire ne sera-t-elle pas une nouvelle niche d'économie ?

Concernant les objectifs 2019 fixés aux salariés concernés par ce changement de direction, comment pourront-ils être tenus ? Cela risque d'être un année « morte » pour eux.

**Comment seront classés les salariés concernés : en tension, en équilibre ou en sensible ?**

**Y aura-t-il des rapprochements physiques des salariés de Belchamp sur Sochaux ?**

**Les salariés rattachés seront-ils concernés et impactés par le travail à la carte mis en place et dénoncé par la CGT ?**

**Si vous avez des questions qui restent sans réponse, la CGT vous invite à contacter ses élus DQI qui les remonteront au CSE.**

## Lutte gagnante de la CGT

Le 7 mai, la quatrième chambre civile de la cour d'appel de Riom a confirmé que l'accord des 35H en vigueur chez Constellium Issoire est non seulement imposable aux salariés, mais il est aussi illégal.

Cet arrêt permet à tous les salariés (1X8, 2X8, 3X8, 21 postes, statuts 4) qui le souhaitent de monter des dossiers pour réclamer un rappel des heures supplémentaires sur 3 ans.

Ces 33 salariés, en grande partie CGT, vont bénéficier d'un rappel de salaires sur les heures supplémentaires sur 5 ans.

Sur les 3 dernières années les salariés qui ont fait des semaines :

- De 40H peuvent réclamer 5H supplémentaires à 25%
- De 48H pour les fondeurs (21 postes) peuvent réclamer 8H à 25% et 5H à 50%

Cette victoire confirme que la CGT avait raison et que depuis 19 ans, les salariés de Constellium Issoire se font voler !

